

**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
DES ADJOINTS TECHNIQUES 4^{ème} GRADE
(ECHELLE 5)**

Le Ministère de l'Economie et des Finances (Administration des Douanes et Impôts Indirects), organise le **19 mai 2013** dans la ville de **Rabat**, un concours pour le recrutement de **15 Adjointes Techniques 4^{ème} grade (échelle 5)**, qui seront appelés à exercer les fonctions de chauffeur.

25% des postes mis en compétition seront réservés aux personnes ayant la qualité de résident, de pupille de la nation, et d'ancien militaire ou combattant et 7% aux personnes handicapées.

Conditions de participation au concours :

Le concours est ouvert aux candidats :

- de nationalité marocaine ;
- âgés de 18 ans au moins et de 40 au plus à la date du concours. Cette dernière limite d'âge pourra être prolongée d'une durée égale à celle des services antérieurs validables pour la retraite, sans toutefois, qu'elle puisse dépasser 45 ans ;
- Ayant le diplôme de qualification professionnelle délivré par les établissements nationaux conformément aux dispositions du décret n° 2.86.325 du 09/01/1987 fixant le statut général des établissements de formation professionnelle.
- Avoir le permis de conduire catégories B,C et D.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite, portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son e-mail et son numéro de téléphone ;
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de qualification professionnelle dans la spécialité « **Réparateur de Véhicules Automobiles** »
- une copie certifiée conforme à l'original du permis de conduire catégories B, C et D ;
- une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ;
- 02 photos récentes portant au verso le nom, prénom et n° de la CIN ;
- trois (3) enveloppes (auto collantes) timbrées, portant le nom et l'**adresse exacte du candidat** ;
- une copie certifiée conforme à l'original de « la carte d'handicapé » pour les personnes handicapées ;
- un curriculum vitae détaillé.

Envoi des dossiers :

Les dossiers doivent **obligatoirement être déposés personnellement** au Centre de Formation Douanière à Casablanca à l'adresse indiquée ci-dessous et ce, au plus tard le **03 mai 2013 à 16H30**.

Les candidats ayant la qualité de résident doivent présenter leurs dossiers par le biais du Haut Commissariat des Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération, assortis d'une attestation justifiant leur qualité de résident.

Pour les candidats ayant la qualité de pupille de la nation ou d'ancien militaire ou combattant ils doivent présenter leurs dossiers de candidature par le biais de la Fondation Hassan II pour les Oeuvres Sociales des Anciens Militaires et Anciens Combattants, accompagnés d'une attestation justifiant cette qualité.

**Centre de Formation Douanière
1, Avenue El Mouwahidine
Casablanca**

Epreuves du concours

Le concours comporte deux épreuves écrites et une épreuve orale ou pratique et ce, comme suit :

Epreuves	Durée	Coefficient
<u>Une épreuve écrite</u> : portant sur un sujet d'ordre général.	2heures	1
<u>Une épreuve écrite</u> : portant sur un sujet ou questions liés aux spécialités demandées ou emplois à exercer.	3heures	2
<u>Une épreuve orale ou pratique</u> : évaluation du candidat par un jury sur les différents domaines, ou le soumettre à une épreuve pratique dans la spécialité demandée pour évaluer ses capacités à exercer les fonctions liées au grade mis en compétition.	Entre 20 et 30mn	2

Les épreuves écrites peuvent comporter des sujets, au choix, compte tenu des besoins de l'Administration des spécialités et compétences demandées, en prenant en considération le niveau d'étude demandé pour l'accès au grade concerné. Ainsi que les exigences demandées pour l'exercice des missions et emplois liés à ce grade.

Les épreuves seront traitées en langue arabe ou française selon la nature des sujets posés.

Seront appelés à passer l'épreuve orale ou pratique, les candidats ayant une moyenne supérieure ou égale à 12/20 aux épreuves écrites. Est considéré éliminatoire toute note inférieure à 08/20.

NB :

- Les listes des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites seront diffusées sur le Site de l'ADII (www.douane.gov.ma) et le site des emplois publics (www.emploi-public.ma) ;
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers parvenus par poste ou hors délai prescrit et aux dossiers incomplets.



(5)

15 2013 19 ()

. (5)

% 7 %25

: _____

:

40 18

45

8 325.86.2

: (1987 9) 1407

D C B

.

: _____

:

: _____

() 3

.

2013 03

: _____

.

"

.

"

1

: _____

:

1		. : _____
2		. : _____
2	30 20	. : _____

.

20 12

.(20 08)

: _____

-

www.emploi-public.ma (.)

www.douane.gov.ma ()

-

.

-